Envoyé en préfecture le 03/03/2023
Reçu en préfecture le 03/03/2023
Publié le

ID: 059-245900287-20230302-2023003-DE



## Extrait du Registre des Délibérations Du Comité deS AGES du Pays Trithois SÉANCE 02 MARS 2023 N° 2023003

L'an deux mille vingt et trois, le deux mars le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes.

| Date de la 1 ère convocation: | 16/02/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Membres en exercice :         | 32         |
| Présents :                    | 19         |
| UNANIMITÉ                     |            |
| Voix pour                     |            |
| Voix contre                   |            |
| Abstention(s)                 |            |

Objet:2023003 Participation des communes – budget 2023 du CDESAGES

<u>Titulaires présents</u>: ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël « Famars », JOURNET Karl « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine «Hérin », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », POTIER Sylvia et TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde et PREVOST Martine « Thiant », BISIAUX Christian et GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : LOUVION Marie Renée « Petite Forêt »

<u>Titulaire absents – excusés</u>: PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », RAMEZ Damien et DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison et HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », MANGENOT Cédric « Quérénaing »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde « Thiant »

2023003 1/2

Envoyé en préfecture le 03/03/2023 54

Reçu en préfecture le 03/03/2023 52

Publié le

Madame la Présidente PROPOSE à l'assemblé le los des des de communes du Comité des âges du pays trithois à :

3.50€/habitant pour l'année 2023

Le comité syndical Vu l'exposé de Madame la présidente, Et après en avoir délibéré

**DÉCIDE** à l'unanimité de laisser la participation des communes du Comité deS AGES du Pays Trithois pour l'année 2023 à **3.50€/habitant**.

DIT que la recette sera inscrite à l'article 74748 « Participations des communes ».

Ainsi fait et délibéré Pour extrait conforme, Délibération télétransmise en Sous-Préfecture de Valenciennes le :

2023003 2/2